**Zeitschrift:** La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses :

soins des malades et hygiène populaire

Herausgeber: Comité central de la Croix-Rouge

**Band:** 21/22 (1913)

Heft: 4

Rubrik: Nouvelles de l'activité des sociétés

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 03.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

actuelle, une somme de 1500 fr. a été destinée à l'achat de matériel neuf, et malgré cela celui-ci doit constamment être complété par de nouvelles acquisitions. On trouve de tout au Dépôt sanitaire: les objets les plus demandés sont les thermomètres, poches à glace, vases plats, urinoirs, torches, alèzes, inhalateurs et irrigateurs, etc. Mais il y a aussi des tables pour malades, des poussettes, des béquilles, des gouttières, des arceaux, des chaises percées, des baignoires, etc., etc. Aucun objet n'est inutile.

Une ou deux fois par semaine, le Dépôt sanitaire procède lui même à la désinfection puis au nettoyage minutieux de tous les objets qui ont été rendus; car il va sans dire qu'il faudra sans cesse veiller à une propreté absolue de tout le matériel, si le Dépôt veut conserver la confiance des malades et remplir son but.

En terminant, nous aimerions émettre le vœu de voir s'ouvrir bientôt un peu partout de semblables institutions! Sociétés de samaritains, ne pensez-vous pas que ce serait votre tâche? C. Sr.

## -----

# Nouvelles de l'activité des sociétés

Ste-Croix. Samaritains. — Durant l'année 1913, la société des samaritains n'est pas restée inactive. Elle s'est occupée de récolter les fonds nécessaires à l'achat d'un brancard-voiturette. De suite celui-ci a été mis de réquisition et a déjà rendu de grands services.

Sous la direction des médecins de la localité, des exercices de campagne et exercices de transports furent organisés. Il est cependant regrettable que ces exercices ne soient pas mieux fréquentés par tous nos samaritains.

Un objet d'une importance capitale, et qui était à l'état de projet depuis des années, a été amené à chef, à savoir: la création d'un dépôt de matériel sanitaire. Une souscription fut ouverte, qui, grâce à la générosité de la population et à la persévérance des membres samaritains, a produit la somme de 460 fr. Le matériel de première utilité fut acheté et mis aussitôt à la disposition du public. Les objets se louent ou se prêtent.

Durant l'année, nos deux médecins nous ont donné des causeries mensuelles fort intéressantes.

En outre, les samaritains eurent des sujets d'étude intéressants à leur disposition pendant l'exposition du  $D^r$  Cevey, sur la tuberculose.

Enfin, au mois d'octobre, M. le D<sup>r</sup> Décombaz acceptait la direction d'un cours de samaritains, secondé par quatre monitrices. Le cours se poursuivit avec beaucoup d'entrain, et au mois de décembre 24 élèves se présentaient à l'examen. M. le D<sup>r</sup> Perusset, délégué de la Croix-Rouge, comme examinateur, se déclara satisfait.

Chaque année, nos samaritains sont mis sur pied au concours de ski et ont eu à plusieurs reprises à porter secours aux blessés.

Chaux-de-Fonds. Samaritains. — Dans son assemblée générale annuelle du 15 janvier, la société des samaritains de la Chaux-de-Fonds a constitué son Comité comme suit:

Président: M. A. Rœmer, rue du Nord, 75; vice-président: M. M. Tissot; secrétaire: M<sup>He</sup> B. Rosat, rue du Crét, 12; vice-secrétaire: M<sup>Ee</sup> L. Muri; caissière: M<sup>He</sup> B. Rauser, rue du Temple allemand, 15; commission technique-Dames: M<sup>Me</sup> F. Maître; commission technique-Messieurs: M. P. Jeanmonod; chef du matériel: M. E. Luthy; assesseur: M. A. Kreiss.

Du programme d'activité pour 1914, nous extrayons les travaux de développements suivants prévus: Un cours de samaritains qui s'est ouvert le 19 janvier sous d'heureux auspices, répétition du cours de gardes-malades, un cours de monitrices et moniteurs dont l'organisation a été confiée à la section de Vevey, la réception des délégués des sections de samaritains romandes ce printemps, la formation d'une co-

lonne auxiliaire de transport, diverses conférences, ainsi que plusieurs exercices de campagne seul ou avec la collaboration de sections sœurs. Ceux que notre petite vie samaritaine intéresse voudront bien se faire inscrire comme membres passifs. Ils seront ainsi tenus au courant de nos faits et gestes par notre bulletin mensuel Le Samaritain neuchâtelois. B. R.

Alliance suisse des gardes-malades, section de Neuchâtel. — Réunion mensuelle du 3 mars 1914. — Membres présents: M¹les Ida Scheidegger, Marguerite Jaccard, Cécile Montandon, Sophie Bourquin, Fanny Perret, Olga de la Harpe.

A  $2^{1}/_{2}$  h., M<sup>lle</sup> Sahli ouvre la réunion par le texte du jour. Ensuite lecture du dernier procès-verbal.

M<sup>lle</sup> Sahli nous donne quelques nouvelles des gardes. Sœur Ida Domon, après un court séjour à Grasse, est repartie à Arley, d'où elle nous donne de très bonnes nouvelles et raconte son voyage si pittoresque à travers le Jura français.

Sœur Jeanne Weibel est en Suisse pour quelques jours; nous sommes heureuses de l'avoir au milieu de nous.

Sœur Louise Wuilleumier, appelée auprès de sa mère, en a profité de faire une visite au Bureau; sa santé s'est beaucoup améliorée.

M<sup>lle</sup> Martin, après un repos forcé, peut reprendre son travail sous peu.

Ensuite, sœur Ida Scheidegger nous lit un article intéressant de la vie de Florence Nightingale; il paraîtra probablement dans la *Croix-Rouge*.

A 4 h., la réunion se termine et nous nous quittons jusqu'à mardi, 7 avril, à  $2^{1}/_{2}$  h.

Maillefer, 7. Sr O.

Rôle de la garde-malade.

Il est désirable que les gardes comprennent bien le rôle des médecins et quels rapports elles ont avec lui, dans leur travail, car le médecin et la garde sont nécessaires tous deux à la guérison du malade.

Le traitement est institué par le médecin et son exécution est confiée à la garde. Elle exécute donc les ordres du médecin et observe intelligeamment tout ce qui arrive en son absence, pour lui en rendre compte.

La garde doit observer son malade, sans que ce dernier s'en aperçoive, naturellement; s'il le remarquait, il ne dirait plus rien de ce qu'il éprouve et retiendrait les mouvements spontanés qui révèlent précisément à la garde l'état physique ou les dispositions de son malade.

Que le malade soit éveillé, qu'il dorme, qu'il mange, qu'il lise, ou qu'on fasse son lit, il se produit dans sa manière d'être, dans sa physionomie, des changements dont la garde peut tirer des conclusions. L'expression changeante de la figure, le frisson inconscient et à peine visible dans les membres, son regard, tous ces détails sont des indications nécessaires et très utiles pour les soins à donner à son malade.

La garde qui sait installer son malade, lui soutenir la tête pour boire, lui donner la boisson à la température voulue, aura une grande influence sur ce dernier et lui une grande confiance en elle.

Les malades ont des préférences ou des antipathies pour beaucoup de choses, c'est pourquoi la garde doit chercher à se rendre compte de ce qui peut être agréable ou non à celui qu'elle cherche premièrement à soulager et à contenter. Pour découvrir ces particularités, il ne suffit pas d'imiter ce que fait une autre garde, car ce qui fait le bonheur de l'un, fait parfois le malheur de l'autre.

La garde ne doit pas considérer ses propres goûts qui pourraient ne pas être ceux du malade, mais au contraire faire abstraction d'ellemème pour ne s'inquiéter que de ce qui peut contribuer à la guérison ou au soulagement de son patient.